

<b>Zeitschrift:</b>	Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
<b>Herausgeber:</b>	Société Forestière Suisse
<b>Band:</b>	19 (1868)
<b>Heft:</b>	9
 <b>Artikel:</b>	Extrait du rapport de gestion de l'inspecteur des forêts du canton de St. Gall pour l'année 1867
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-784473">https://doi.org/10.5169/seals-784473</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Extrait du rapport de gestion de l'inspecteur des forêts du canton de St. Gall pour l'année 1867.

Les recettes des forêts <i>domaniales</i> se sont montées à	Fr. 40,840. 10
Les dépenses à	» 13,228. 37

Le produit net est donc de Fr. 26,611. 73

Il a été exploité 1790 moules à 50' cubes de masse solide. Les dégâts causés par la neige du 4 octobre ont déterminé une augmentation peu opportune des produits matériels.

On a employé pour les pépinières des forêts domaniales : 206  $\text{m}^3$  de semences de résineux et 8  $\text{m}^3$  de semences de bois feuillus, plus environ  $1\frac{1}{2}$   $\text{m}^3$  de graines d'essences exotiques. La réussite a été bonne pour les semis d'épicéas, de mélèzes et d'acacias, satisfaisante pour les autres essences. Les graines des *pinus excelsa* et *lambertiana* n'ont pas germé. Le nombre des plants repiqués est de 350,000; on a vendu 201,400 jeunes plants, qui ont produit la somme de 3164 fr. 84 ct.

On a planté à demeure dans les forêts domaniales 44,020 plants, qui ont bien réussi.

Il a été dénoncé pendant l'année 20 délits, à l'exception d'un seul, tous ont été jugés.

Dans les forêts *communales* on a exploité :

pour la vente	8223 moules
pour les besoins de la consommation	30172 »
Total	38395 moules à

72' cubes de masse solide. Les bois vendus représentent une valeur d'environ 150,000 fr. et se répartissent sur 21 corporations. Les coupes de bois pour la vente ne peuvent se faire qu'avec l'autorisation du conseil d'état, de plus, pour empêcher que le bois ne soit vendu au-dessous de sa valeur réelle, l'état se réserve de faire ratifier l'acte de vente par la direction des finances.

On a semé pendant l'année : 610  $\text{m}^3$  de graines de résineux et 352  $\text{m}^3$  de graines de bois feuillus et planté 585,955 plants de résineux et 55,572 de bois feuillus. On a de plus employé 256,950 plants de bois feuillus, tant pour le reboisement du bassin collecteur des eaux du Trübbach que pour les plantations qui se font sur les terrains gagnés par la correction du Rhin.

L'arpentage des forêts avance d'une manière satisfaisante; il n'y a pas eu cette année de cours pour les gardes-forestiers.

Le personnel de surveillance a dénoncé 682 délits, dont 559 ont été commis dans le district de Werdenberg-Sargans. 593 cas ont été liquidés, les amendes prononcées s'élèvent à la somme de 1550 fr. 40 cts. La répression des délits laisse toujours passablement à désirer dans l'arrondissement forestier de Werdenberg-Sargans.

Les rachats de servitude encore en litige sont peu nombreux, mais d'autant plus difficiles à liquider.

Les dépenses faites par la caisse du gouvernement pour le compte de l'économie forestière sont destinées à payer les employés forestiers, ainsi que leurs journées et leurs frais de bureau; elles s'élèvent à 7439 fr. 10 cts.

Les mouvements de terrain qui se sont produits au Fähnerenberg dans la commune d'Oberriet ont cessé, mais on ne peut pas savoir si le danger est complètement passé. Les portions de forêts atteintes sont en grande partie déboisées, et offrent ainsi un vaste champ pour de nouvelles cultures forestières. La chute de neige du 4. octobre 1867 a ruiné bien des peuplements en pleine croissance.

---

### Nouvelles de l'école forestière.

---

La division forestière du polytechnicum a été fréquentée pendant l'année 1867/1868 par 27 élèves, dont 11 ont suivi le premier cours et 16 le cours supérieur. Sur ces 27 élèves 3, savoir deux Espagnols et un Hongrois, étaient étrangers. Des 24 Suisses:

5 sont originaires du canton de Soleure,

4 » » » » » Berne,

4 » » » » » Vaud,

3 » » » » » Zurich,

2 » » » » » Bâle-Campagne,

2 » » » » » Neuchâtel,

1 » » » » » Lucerne,

1 » » » » » Argovie,

1 » » » » » St. Gall,

1 » » » » » Grisons.